

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 25 AVRIL 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Monsieur Jacques GUILLERMET, Maire. Etaient présents : Mr Jean-Luc DURRIS, Mr Serge TAMAIN, Mr Hervé CASTAINGS, Mr Jérôme BRUEL, Mr Eric BOYER, Mme Françoise GIROUX, Mr Gérard BRUEL, Mme Solange DUTOUR, Mr Patrice GEIGER, Mr Jean-François BAZZARA, Mme Virginie BONNET, Mme Laurence COUBLE, Mr Olivier SOUZY, Mr Arnaud MIGNARD.

ELUS :

- **Vote de l'indemnité du maire et des adjoints** : application du barème en vigueur défini par le code des Collectivités territoriales.
- **Vote d'une indemnité pour la gestion de la cantine** : il est décidé, à l'unanimité, de verser une indemnité brute de 150 € mensuelle pour la gestion de la cantine à Mme Bonnet (Mme Bonnet n'a pas voté puisqu'elle est personnellement impliquée dans ce vote). Mr le Maire et les adjoints demandent que cette indemnité soit imputée sur leurs indemnités afin de ne pas augmenter les charges de la Commune.
- **Délégations données au maire par le conseil municipal** : ce dossier sera revu au prochain conseil municipal,
- **Pouvoir donné au maire pour ester en justice** pendant toute la durée du mandat : Mr le maire rendra bien entendu compte des éventuelles actions en justice aux membres du conseil municipal (14 pour, 1 abstention),
- Nomination d'un **conseiller municipal chargé des questions défense** : Mr J.L. Durris sera chargé de ce poste, décision prise à l'unanimité,
- **C.C.A.S. (Comité Communal d'Action Sociale)** : Il est décidé de nommer, à l'unanimité, 8 personnes au sein du Conseil d'Administration de cet organe communal ; 4 conseillers municipaux et 4 personnes hors CM,
- **Adhésion à fond de retraites pour le Maire et les adjoints** : Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, l'adhésion au FONPEL pour les élus qui le souhaitent,
- **Bascule publique** : Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, la nomination de Mr Bazzara en tant que régisseur de la bascule, son suppléant étant Mr Tamain
- **Commission Communal d'Impôts Locaux** : le conseil municipal adopte, à l'unanimité la liste nominative qui sera envoyé à l'administration fiscale pour le choix des membres de cette commission par cette administration.

VIE SOCIALE ET CULTURELLE :

- **Conseil des Sages** : il est décidé, à l'unanimité, de créer un conseil des sages, pour la durée du mandat, composé de 15 membres (renouvelables tous les 2 ans). Budget annuel alloué : 500 €,
- **Fête de la musique** : elle aura lieu le 21 Juin 2008 (exposition à la bibliothèque, apéritif-concert dans la cour de l'école de 10h30 à 13h00. tous les amateurs et joueurs d'instruments de musique sont cordialement invités à participer avec leurs instruments.
- **Compte rendu de la réunion du 11/04/2008 de la commission** : cette réunion avait pour but de connaître les actions passées et de donner pêle-mêle toutes les actions à mener dans le futur (ex : fête de la musique, dynamiser la bibliothèque...). Plusieurs projets sont présentés pour les 5 prochaines années.
- **Journées artisanales** : un courrier sera adressé à l'Office du Tourisme des Montagnes du Matin afin de les inviter pour une future édition, à Nervieux,
- **Foire 2008** : une réunion a eu lieu en mairie avec les différentes associations pour l'organisation, qui s'annonce favorablement avec une large participation des associations.

ASSAINISSEMENT :

- **Nouvelle Station d'Épuration du Bourg** : Compte-rendu de la réunion qui s'est tenue en Mairie le 03/04/2008 avec le bureau d'études chargé du dossier.

- **Travaux d'assainissement secteur Le Poteau** : A la demande de la Sous-Préfecture de Montbrison, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de compléter la délibération prise le 06/03/2008 en indiquant le montant des travaux : 36 805,75 € HT portant sur les travaux pour la mise en séparatif du secteur Le Poteau et la création d'un déversoir d'orage qui seront réalisés par la Société Travaux Publics Carrières Foréziennes.
Ces travaux débutent le lundi 28 Avril 2008.
- **Rapport d'assainissement 2007** : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le rapport d'assainissement 2007 concernant le système d'assainissement collectif et le service public d'assainissement non collectif qui sera transmis aux différents organismes (DDASS, MAGE...).
- **Traitement des dossiers d'urbanisme** : Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le protocole entre l'Etat (DDE) et la Commune pour l'instruction des documents d'urbanisme et les actes relatifs à l'occupation du sol avec délivrance des documents au nom de l'Etat, suite à l'opposabilité du PLU à compter du 15/04/2008,
- **Cession gratuite de terrain pour la création d'une réserve d'incendie** : Le Conseil Municipal approuve (12 pour, 3 abstentions) la cession gratuite de terrain (12 ml x 6 ml) au profit de la Commune par Mr et Mme Foyatier afin de créer une réserve d'incendie dans le secteur « Le Coin » permettant ainsi la défense incendie de ce quartier ; demande réalisée dans le cadre de l'instruction d'un permis de construire.

BÂTIMENTS :

- **Souscription d'une assurance dommages-ouvrages** pour couvrir l'agrandissement de la Maternelle : Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la souscription d'une assurance dommages-ouvrages auprès de Groupama, moins-disant financièrement et techniquement, pour un montant de 6276.48 € TTC.
- **Implantation d'une centrale d'enrobage à Balbigny** : Le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne un accord favorable à l'implantation de la Société EUROVIA-DALA sur la ZA Concillon-Chanlat.

FINANCES :

- **Budget Communal 2008** : A la demande de la Sous-Préfecture de Montbrison, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, l'affectation du résultat d'exploitation 2007 du budget communal et les mouvements de crédits correspondants,
- **Subvention pour le ramassage scolaire** : le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, la subvention de 352 € pour l'association de transport scolaire Feurs rive gauche.
- **Versement d'une indemnité d'éviction et de DPU (Droit à Paiement Unique)** : Suite à la rupture de bail, afin de pouvoir construire la nouvelle station d'épuration, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le versement d'une indemnité d'éviction (4232 €) et de perte de DPU (1125 €).

COMPTE RENDU DE REUNIONS :

- Assemblée Générale de la Communauté de Communes de Balbigny,
- Natura 2000.

QUESTIONS DIVERSES :

- **Elections du Conseil Municipal des Enfants** : elles auront lieu le vendredi 13 Juin 2008 au sein du RPI Nervieux/Mizérieux,
- Monsieur le Maire informe le conseil municipal de la **visite de Monsieur le Sous-Préfet** de Montbrison, Mr Bernard LE MENN, le jeudi 22 mai 2008 (visite sur place et rencontre avec les élus),
- **Université des Maires** : le 14/06/2008 à Saint Etienne,

La prochaine réunion publique du Conseil Municipal aura lieu le vendredi 06 Juin 2008 à 20h00 en Mairie.